



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pesticides

Question écrite n° 108466

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les effets de l'emploi généralisé des pesticides qui contribue progressivement à la pollution des produits de consommation, y compris par l'effet secondaire sur les rivières et jusqu'aux nappes souterraines. Il lui demande quelles mesures peuvent être prises pour limiter la quantité des produits utilisés, en fonction de la dose de pollution qu'ils apportent et qui n'est pas autodestructible, sans pour autant nuire à la qualité des produits offerts aux consommateurs.

Texte de la réponse

Un plan interministériel des ministères chargés de l'écologie, de la consommation, de la santé et de l'agriculture a été adopté le 28 juin 2006, dont l'objectif global est la réduction des risques liés aux pesticides. L'un des objectifs spécifiques de ce plan est de réduire de 50 %, d'ici fin juin 2009, la vente globale des produits à base de substances actives les plus dangereuses. Il vise également l'amélioration des pratiques et la minimisation du recours aux pesticides. Pour ce faire, l'une des actions qui sera mise en place dès 2007 est le développement d'un programme de recherche conjoint INRA Cemagref sur des systèmes de cultures économes en produits phytopharmaceutiques, tout en maintenant la qualité des produits offerts aux consommateurs. Enfin, pour mieux connaître l'impact sanitaire et environnemental des pesticides, l'une des mesures est le renforcement des contrôles relatifs à la présence de résidus de pesticides dans les denrées alimentaires d'origine végétale et animale, afin de garantir la sécurité des consommateurs. Les contrôles portent ainsi sur le respect des limites maximales de résidus, dont les dépassements peuvent s'expliquer par un non-respect de bonnes pratiques agricoles telles que les délais avant récolte définis dans les autorisations de mise sur le marché, ou bien par l'utilisation de produits non autorisés.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108466

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11182

Réponse publiée le : 23 janvier 2007, page 774